

cause que leurs frères, les Canadiens français. Aussi m'est-il difficile (de dire) quel empressement ils manifesteront dans cette question, bien que leur concours me paraisse assuré.

Je demanderais que la réunion n'ait pas lieu avant la fin d'Avril. Car les dimanches précédents seront occupés par des cérémonies de la C.M.B.A. et autres.

Je n'ai pas de salle de réunion. Seul le soubassement du presbytère sert de hall à la C.M.B.A et peut contenir tout au plus une centaine de personnes.

Veillez croire, cher Monsieur, à mes sentiments dévoués en N.S.

H. Voisin s.m.t.

Document no 6

(Lettre de l'abbé P. Bazin au secrétaire de la Société du parler français)

Trochu, Alta  
le 8 Janvier 1914

M. le Secrétaire de la Société  
du Parler Français.

Cher monsieur,

Votre lettre m'est bien parvenue et je m'empresse de vous envoyer les renseignements que vous me demandez.

Je dois vous dire tout d'abord que depuis que je suis à Trochu, voilà cinq ans passés, je me suis occupé constamment et sans beaucoup de succès de diriger les colons catholiques et principalement les colons de langue française; je n'ai pas réussi comme je l'aurais désiré, probablement parce que je n'ai pas été assez secondé. Je me suis servi de la presse, d'annonces dans les journaux catholiques de l'Est et malgré tout, je n'ai amené qu'un nombre très restreint de colons. Si une Société comme la vôtre m'était venue en aide, j'aurais réussi à peupler tout un district avec des colons de langue française. J'avais toutes les chances de réussite et de succès. En effet dans le but de grouper les colons catholiques autour de Trochu, dès mon arrivée j'ai mis la main sur toutes les terres disponibles que j'ai revendues ensuite au prix coûtant: j'en ai encore plusieurs sections que j'aurais vendues depuis longtemps si je ne m'étais pas fait une règle de ne vendre qu'à des Catholiques. Mon but en m'emparant ainsi du terrain était d'assurer l'avenir de l'école catholique et de ce fait nous avons aujourd'hui plus de propriétés payant leurs taxes à l'école catholique que n'en a l'école publique. Notre école est dirigée par des Religieuses françaises munies de leurs diplômes d'Alberta. Notre école a actuellement 50 enfants et nous allons bâtir au printemps une nouvelle école de quatre classes en briques avec chauffage à la vapeur. Le français est très en honneur à l'école, à tel point que tous nos enfants de langue anglaise sont capables de parler le français. L'inspecteur à son passage en était émerveillé et exprimait le regret de ne pas vivre à Trochu pour pouvoir profiter de tels avantages et envoyer ses propres enfants à notre école. Nous attachons aussi beaucoup d'importance à la couture et à l'école ménagère. Je suis très fière de cette école qui peut à tous égards rivaliser avec n'importe quelle école des grandes villes.

En plus de cette école, nous avons un pensionnat pour jeunes filles et enfants des deux sexes dirigé par les mêmes religieuses de la Charité d'Evron, France.

Elles conduisent aussi un grand Hôpital qui est déjà très fréquenté par les malades du District: cet hôpital a coûté au-delà de \$40,000. Il va sans dire que nous avons une église et deux prêtres attachés à la Mission dont l'un reste toujours à demeure sur la paroisse, le second desservant les missions du voisinage.

Des conditions extrêmement avantageuses ont été faites à tous les catholiques qui se sont présentés avec l'intention de s'établir; nous avons actuellement une population catholique d'environ deux cents personnes, dont plus de la moitié de langue française. C'est peu, étant donnés les avantages que des catholiques principalement de langue française trouveraient à s'établir chez nous. Ce qui nous a beaucoup nui, c'a été le manque de voies ferrées; mais à présent le G.T.P. de Tofield à Calgary passe chez nous avec sa station en plein milieu de notre village; la ligne est terminée et aussitôt que nous allons avoir un service régulier, j'espère voir arriver des amateurs et vendre le reste de nos terres. Vous comprendrez que c'est un gro boulet (à) traîner que d'être obligé de tenir de la sorte pendant plusieurs années plusieurs sections de terre et je ne pense pas que je sois capable de les tenir bien plus longtemps.

Le District de Trochu est connu pour être un des plus beaux de tout l'Alberta, les terres sont de tout premier choix et les C.P. R. sont tous vendus depuis des années; la terre est très lourde, mais admirablement adaptée à la culture des céréales et depuis deux ans surtout on s'est monté dans chaque ferme de gros troupeaux, principalement de porcs et bêtes à cornes, pour faire consommer sur place les grosses quantités de grain que produit le pays. Il n'y a pas de bois, c'est la prairie nue, mais légèrement ondulée; l'eau est de très bonne qualité et abondante; il y a partout du charbon domestique excellent.

Les terres que je tiens à la disposition des colons de langue française ont toutes étaient (pour été) achetées au début de la colonisation et je puis dire que c'est la crème du District; elles sont toutes dans le voisinage immédiat et de l'église et de l'école, quelques-unes sont déjà improuvées et je serais disposé à donner de très longs termes aux personnes présentant de bonnes garanties de réussite. Notre village de Trochu qui compte environ 500 habitants est la place la plus importante sur toute la ligne du G.T.P. et se trouve seulement à une distance de 72 milles de Calgary qui va devenir de suite son marché naturel.

Le prix de la terre varierait entre \$16.00 de l'acre et \$30.00 suivant la proximité du village et les improvements et comme je vous l'ai dit déjà de grandes concessions seraient faites pour ce qui regarde les termes.

Je vous remercie à l'avance de tout ce que vous pourrez faire pour m'aider dans le développement d'une paroisse qui promet beaucoup pour l'avenir et à l'avance aussi je vous donne l'assurance de ma grande reconnaissance.

Respectueusement votre en N-S.

P. Bazin, Curé.

Document no 7

(Lettre de Henri de Clerval, agent consulaire français de Calgary, à M. Schindeler, de la Société du parler français.)

Je suppose que vous êtes déjà en relations avec M. Adam de Camrose et que vous avez songé à Dirmez, consul de Belgique, ainsi qu'à ses associés, de Burlet et Roels.

A Calgary, encore, Augade (802-8th. Avenue West) professeur de musique, résident de Calgary depuis de nombreuses années.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

L'agent consulaire de France pour l'Alberta

Henri de Clerval

P.O. Box 619, Calgary.

Document no 8

(Lettre de l'abbé A. Clermont au secrétaire de la Société du parler français)

Villeneuve, 16 Août 1913

Monsieur le Secrétaire  
de la Société du Parler Français  
Edmonton.

Monsieur le Secrétaire

Pour répondre à votre lettre du 1<sup>er</sup> courant, je dois vous dire que vous ne pourriez faire meilleure oeuvre que d'envoyer dans le district de Villeneuve les compatriotes Canadiens français qui désirent s'établir dans l'Alberta.

Les terres de Villeneuve sont des meilleures et les mêmes que celles de St. Albert.

Villeneuve est à 18 milles d'Edmonton et à 9 milles de St. Albert, S.E. et à 12 milles de Morinville. Nous possédons une ligne de Chemin de fer C.N.R. Notre station est bâtie et la ligne sera ouverte à l'automne. La Station est dans le village près de l'église qui est toute neuve ainsi que l'école. — La paroisse se compose de 40 familles dont 35 canadiennes. il y a en outre sur les réserves qui coupent la paroisse une 15 de familles métisses.

Si l'émigration ne nous amène pas au moins une dizaine de familles Canadiennes la paroisse va devenir anglaise car les Canadiens qui la composent raisonnent on ne peut plus mal au sujet de l'école qui est uniquement anglaise. le prêtre est impuissant à convaincre ces braves gens, et ne pouvant avoir de maîtres parlant français, les enfants ne lisent pas le français qu'ils parlent et ils apprennent l'anglais très mal. La cause du lamentable état est dûe aux nommés C. Vestrat, J.B. Lavoy, L. Comeau. Si votre Société pouvait nous aider en quelque chose elle rendrait grand service à ma population qui est bonne.

Comme je l'ai dit les terres de Villeneuve sont toutes de premières qualités. il n'y a plus de homesteads, mais les réserves qui prennent la moitié de la paroisse vont se vendre prochainement (Réserves Callihou).

De plus il y a un nombre considérable de terres faites à Vendre, elles peuvent paraître un peu chères, mais étant donné le Marché d'Edmonton où tout se vend très bien il est encore plus avantageux pour un colon qui possède quelque argent de venir

prendre une terre à Villeneuve que d'aller en prendre une moins chère mais au loin; je crois que ces terres vont de 23 à 40 piastres de l'acre. par paiements, avec \$2000 un homme peut donc commencer même moins tout dépend de l'individu. — En ce moment j'ai deux belles terres que l'on veut vendre de 23 à \$25 l'acre à un mille de l'église.

J'espère donc Monsieur le Secrétaire, que votre bureau fera son possible pour diriger sur Villeneuve de bons cultivateurs. ils peuvent venir sans crainte, le sol est bon, tout se vend bien. le travail ne manque pas, travail à la journée, nous manquons de bras; il y a aussi beaucoup à faire pour le commerce. nous avons un seul magasin, trop petit pour la place. il nous faudrait un forgeron, un bourrelier, un menuisier, et autres corps de métier, un boucher même ferait bien.

Le meilleur genre de culture serait la culture mixte. tout pousse et tout se vend à Edmonton. — nous avons trouvé des gisements de Charbons, (mais il y en a partout). on pourrait également établir une briquetterie tout près de la station.

J'ose donc espérer, Monsieur le Secrétaire, que vous penserez à nous. vous ferez en cela oeuvre utile. Villeneuve a été défriché par des Canadiens français il faudrait qu'il leur resterait. je fais de mon mieux en ce sens. — En terminant je vous demanderais d'être mon interprète auprès du Président de la Société pour lui demander s'il ne serait pas possible d'avoir à Villeneuve un de ces dimanches une réunion comme celle qui a eut lieu hier à St. Albert. elle ferait le plus grand bien surtout au sujet de l'école.

Je suis, Monsieur le Secrétaire, Votre très humble in Xo,

Rev. A. Clermont, Curé.

Document no 9

(Lettre de l'abbé A. Clermont à Ernest Bilodeau)

Villeneuve, 6 octobre 1913

M. Ernest Bilodeau  
Secrétaire du Parler Français  
Edmonton.

Monsieur le Secrétaire

Je vous accuse réception de votre lettre du 2 courant m'annonçant que la Société du Parler Français se proposait d'envoyer ses officiers à Villeneuve le Dimanche 12 octobre. la date nous convient parfaitement et nos gens se disposent à recevoir les délégués de leur mieux. il n'y aura cependant pas de fêtes publiques, la réception sera toute intime, mais l'effet sera des meilleurs.

La réunion se fera dans l'église après la messe et un dîner sera servi aux visiteurs que nous espérons nombreux.

Notre place est toute Canadienne ou Belges. nous ne pouvons cependant pas avoir un maître canadien de langue française, les Belges seraient en sa faveur, mais les Canadiens s'y opposent.

En sorte que notre place va de travers. un mot à ce sujet ferait du bien. Si quelque aurateur pouvait expliquer à nos gens qu'un maître Canadien n'empêcherait pas d'apprendre l'Anglais aux enfants qu'au contraire il le leur apprendrait mieux

et plus intelligemment.

Je compte donc beaucoup sur votre visite pour aider notre place défrichée en entier par des Canadiens.

Veillez donc dire à Monsieur le Président que lui et ses délégués seront les bienvenus, que la délégation soit nombreuse et imposante. Ce sera peut-être le départ de notre place vers un avenir meilleur.

En attendant le plaisir de faire votre connaissance, je reste, Monsieur le Secrétaire,

Votre très humble in Xto,

Rév. A. Clermont.

Document no 10

(Lettre de l'abbé Albert Desroches à Ernest Bilodeau.)

Denisville, Alberta. 24 oct. 1913

M. E. Bilodeau, Secrétaire du P.F.  
Edmonton.

Mon cher compatriote,

Je suis confus de n'avoir pas encore donné les renseignements demandés sur les localités par moi desservies. J'ai voulu au-paravant avoir toutes les notes voulues, et Dieu sait, si souvent les gens se font beaucoup tirer l'oreille avant de vous dire les homestead vacants etc... J'espère tout vous expédier en novembre. J'ai visité toute la contrée. Je n'y suis que depuis dix mois.

Je désire avoir les livres suivants:

- a) L'influence indue. règlement de tempérance de la Baie St-Paul = 2 ex.
- b) Vie de Jeanne d'Arc par Mgr Debout = 1 exempl.
- c) Vie de Mgr Taché - 1 exemplaire.

Je serais heureux de recevoir votre catalogue, s'il y en a un pour ces livres annoncés sur le Courrier de l'Ouest.

Mon cher monsieur,

Je me permets de vous souhaiter succès et courage dans la belle position patriotique que vous occupez actuellement. La lutte me semble prochaine pour les écoles.

Mon maître d'école a reçu une lettre du Département lui demandant s'il est vrai qu'il fait du français de 2 à 4 hrs et en vertu de quoi? L'arti. 136, chap. 29, connu seulement par les contribuables, ne mentionne point d'heure destinée au français. Mais pour qui connaît tout, je sais bien que les règlements du ministère de l'Instruction oct. 1903 ont la même valeur que l'ordonnance 29 et bénéficient de l'amendement Sifton (1905)!! Or l'art. 25 prescrit que l'enseignement de toute autre langue que l'anglais se donnera de 3 hrs à 4 hrs. Espérons que la justice prévaudra contre la tyrannie.

PM  
Veillez agréer l'expression du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Secrétaire,

Votre dévoué compatriote en N.S.

Albert Desroches, Ptre, curé.